



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 22/09/2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections municipales complémentaires partielles de Gartempe Les dimanches 18 et 25 octobre 2020

À la suite du décès de Monsieur Jean-Claude ROUET, maire de GARTEMPE, le 2 août 2020, la Préfète vous informe que des élections municipales partielles complémentaires sont organisées afin de pourvoir le siège vacant de conseiller municipal avant réélection d'un nouveau maire.

Le 1<sup>er</sup> tour est fixé le **dimanche 18 octobre 2020** et l'éventuel second tour est prévu le **dimanche 25 octobre 2020**.

Les déclarations de candidature devront être déposées à la préfecture, aux jours et horaires suivants :

Pour le premier tour de scrutin :

- mardi 29 septembre 2020 de 9h à 17h
- mercredi 30 septembre 2020 de 9h à 17h

Dans l'hypothèse d'un second tour, les déclarations de candidature seront à déposer :

- lundi 19 octobre 2020 de 9h à 12h et de 14 h à 17h
- mardi 20 octobre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse